

# Assistant immobilier

## Spécialisation Expertise état des lieux (40 Heures)

adossé au RNCP 40989 BCo2 - échéance le 06/09/2030  
Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion

En savoir plus sur  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40989/>

Intervenant : Geneviève DROUET

- Effectif de stagiaires : 1 à 3 personnes
  - Volume horaire : 40 heures sur 5 journées
  - Horaires : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00
- Tarif : 2400.00 € TTC

Objectif principal : Professionnalisation et montée en compétences pour : Établir un constat d'état des lieux locatif conforme à la réglementation par un tiers mandaté

Objectifs pré pédagogiques :

Les modules ont pour objectifs de maîtriser les bases légales régissant le constat d'état des lieux, d'apprendre les techniques et méthodologies pour réaliser un constat efficace, et de connaître les responsabilités et assurances liées à cette activité vis à vis des tiers.

Pré-requis :

Connaissance de base en droit immobilier ou en gestion locative, familiarité avec les concepts de baux et de relations locataire-bailleur, et capacité à interpréter les textes juridiques.

Publics cibles :

Professionnels de l'immobilier souhaitant monter en compétences.

Personne ayant un projet de reconversion professionnelle dans la réalisation des états des lieux locatifs.



E F & L

by Drouet Expertises

Ecole de Formation des Experts du Logement

# SYLLABUS / PROGRAMME DÉTAILLÉ

Section 1- Maîtriser les ressources réglementaires d'un constat d'état des lieux

Chapitre 1 : Les bases légales et historiques d'un constat d'état des lieux

Chapitre 2 : Les responsabilités et assurances liées au constat d'état des lieux

Chapitre 3 : Maîtriser les obligations du bailleur, du preneur à bail

Chapitre 4 : La rédaction conforme d'un rapport d'expertise en état des lieux

Chapitre 5 : S'initier à l'utilisation un progiciel d'état des lieux

Section 2- Produire un rapport d'expertise en état des lieux d'un local à usage d'habitation / professionnel

Chapitre 1 : Les règles de l'art pour la réalisation d'un constat d'état des lieux

Chapitre 2: Repérage des éléments et parties administratives, intérieures, extérieures,

Chapitre 3 : Maîtriser les désordres des équipements et des éléments des parties intérieures

Chapitre 4 : Maîtriser les éléments de preuves dans le rapport d'expertise

Chapitre 5 : Réaliser un état des lieux sur progiciel d'état des lieux

Section 3- Communiquer son constat d'expertise en appliquant les règles normatives de l'expertise de qualité

Chapitre 1 : Les règles normatives de l'expertise de qualité NF 50X110

Chapitre 2 : Les règles déontologiques du professionnel de l'immobilier

Chapitre 3 : Mettre en œuvre le principe amiable de l'établissement d'un constat d'expert

Chapitre 4 : Les mentions obligatoires d'un rapport d'expertise en état des lieux

Chapitre 5 : La validation et la diffusion du constat d'expertise

Chapitre 6 : Organiser une mission d'expertise

Chapitre 7 : Connaître les responsabilités juridiques de l'expert en états des lieux indépendant



## Section 4- Établir une estimation financière des travaux de remise en état du local d'habitation / professionnel

Chapitre 1 : Connaître et formaliser une grille de vétusté

Chapitre 2 : S'initier à l'utilisation d'un progiciel de comparatifs et de couts de travaux

Chapitre 3 : Estimer les travaux de remise en état de propreté

Chapitre 4 : Estimer les travaux de réfection et de remplacement des éléments

Chapitre 5 : Estimer les travaux d'entretien des extérieurs

Chapitre 6 : Réaliser une estimation financière et un comparatif

Section 5 - Accompagner les interlocuteurs pour désamorcer un conflit généré par un constat d'état des lieux

Chapitre 1 : Comprendre les sources de conflit liées à un constat d'état des lieux

Chapitre 2 : Techniques de communication pour désamorcer un conflit

Chapitre 3 : Méthodes de résolution de conflits spécifiques

Chapitre 4 : Réaliser une veille technologique, juridique et réglementaire dans le domaine des états des lieux

Chapitre 5 : Cas pratiques

Section 6 - Mettre en place un plan d'action commerciale pour une activité entrepreneuriale autonome ( option bonus )

Chapitre 1 : Connaitre le marché des états des lieux en France

Chapitre 2 : Choisir son statut d'entreprise selon l'activité principale souhaitée

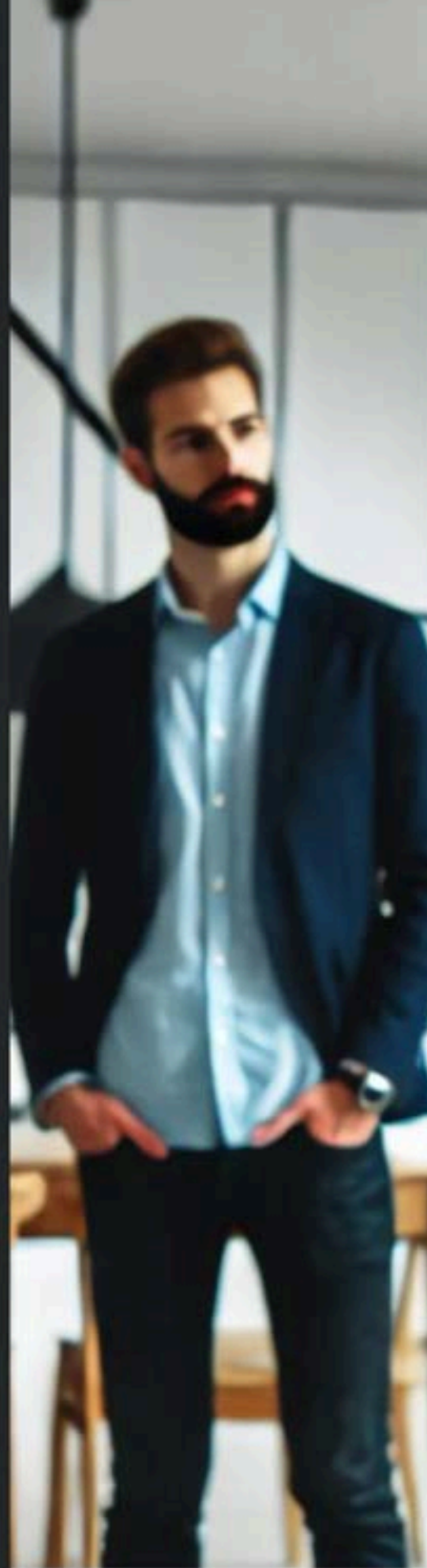
Chapitre 3 : Créer son plan d'action commerciale

Chapitre 4 : Réaliser un business plan

Chapitre 5 : Contractualiser un partenariat commercial

Chapitre 6 : Elaborer un devis et facturer

Chapitre 7 : Présenter son projet d'activité entrepreneuriale



EF & L

by Droit Expertises

Ecole de Formation des Experts du Logement

# MODALITES GENERALES

## RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Textes réglementaires

Règle de l'expert EDL

Accès en ligne

Tablette numérique ( apprenant) et progiciel EDL ( OF) pour les formations de spécialisation

## MODALITES D'EVALUATION

Evaluations Théoriques

- QCM (Questions à Choix Multiples) : Évaluer les connaissances théoriques sur les articles de loi, les procédures et les obligations légales.
- Questions ouvertes : Demander des analyses détaillées ou des commentaires sur des cas pratiques.
- Cas pratiques : Présenter des scénarios et demander aux étudiants de résoudre les problèmes juridiques qui se posent.

Tests de Connaissances Informatisés

Utilisation de plateformes en ligne pour des tests de connaissances réguliers.

Quiz interactifs : Pour tester rapidement les connaissances et fournir un feedback immédiat.

Portfolios

Auto-évaluation : Encourager les étudiants à évaluer leurs propres progrès et leur compréhension des matières étudiées.

## METHODES PEDAGOGIQUES

Etude de cas, Utilisation de supports (ppt, etc.), Travaux de groupe, simulation constat sur tablette

## MODALITES PRATIQUES

Lieu : 9 rue des colonies 29200 Brest , 3eme étage

Distanciel selon planning, Tiers lieu éventuel

Tél : 09 83 36 16 82

formation@drouet-expertises.net



**E F & L**

*by Drouet Expertises*

Ecole de Formation des Experts du Logement